





ASCAD
AGENCE DU SERVICE CIVIQUE D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT
Au service de la réfondation

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Se former pour réussir

LES FILIÈRES ENSEIGNÉES

- Agent de prévention et de sécurité • Cuisine Pâtisserie • Restaurant Bar • Hébergement • Métallerie • Plomberie Sanitaire
- Electricité Bâtiment • Menuiserie Aluminium • Conduite super Poids lourds • Mécanique moto et motocyclette • Froid et climatisation




HOROYA
 Quotidien national

ON FAIT LE POINT
 RTG

Tous les soirs
 21h15
 à 22h15

LENDI 01 DÉCEMBRE * 61^{ème} ANNÉE www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com PRIX : 2 000 GNF

EXÉCUTION DES BUDGETS 2022



Des ministres font leur bilan

La réfondation de l'Etat, une des priorités du CNRD, exige de chaque responsable public à quelque niveau qu'il soit la réédition des comptes. C'est dans ce cadre que le président de la Transition, Colonel Mamadi Doumbouya, a instruit les membres du Gouvernement à expliquer au peuple de Guinée l'utilisation des budgets alloués à leurs départements respectifs. Ainsi, avec la coordination du ministère de l'Information et de la Communication a créé une émission intitulée "On Fait le Point" dans laquelle les membres du Gouvernement Bernard Goumou se sont succédé pour élucider l'opinion publique sur leurs budgets et les réformes opérées courant l'année 2022. L'émission diffusée à la télévision nationale est animée par des journalistes venus des médias publics et privés... P.3

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE DUBRÉKA



C'est parti pour la 5^{ème} édition !

P.10  Journal Horoya  QHoroya

HOROYA
 Quotidien national

Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS
 Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
 Tél : (+224) 664 633 212 / 623 490 130 - BP : 191 Conakry
 E-mail : horoya1958@gmail.com

EXÉCUTION DES BUDGETS 2022

Des ministres font leur bilan

La réfondation de l'Etat, une des priorités du CNRD, exige de chaque responsable public à quelque niveau qu'il soit la réédition des comptes. C'est dans ce cadre que le président de la Transition, Colonel Mamadi Doumbouya, a instruit les membres du Gouvernement à expliquer au peuple de Guinée l'utilisation des budgets alloués à leurs départements respectifs. Ainsi, avec la coordination du ministère de l'Information et de la Communication a créé une émission intitulée

"On Fait le Point" dans laquelle les membres du Gouvernement Bernard Goumou se sont succédé pour élucider l'opinion publique sur leurs budgets et les réformes opérées courant l'année 2022. L'émission diffusée à la télévision nationale est animée par des journalistes venus des médias publics et privés.

A cet effet, les ministres de la Sécurité et de la Protection civile, de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Défense nationale, etc ont fait le bilan des actions qu'ils ont réalisées au cours de ces mois passés à la tête de leurs départements respectifs.



par des experts étrangers, etc. A date, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile est à un taux de décaissement de 77%, a indiqué le ministre.

Nonobstant toutes ces réalisations pour offrir les biens et services à la population, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile a

de gros défis à relever, selon le ministre Bachir Diallo. Il s'agit entre autres de lutte contre la recrudescence des accidents, la lutte contre le grand banditisme, la lutte contre le trafic de drogue, la lutte contre la cybercriminalité, la lutte contre le trafic d'être humain, la lutte contre les violences commises sur les femmes et les mineurs, etc.

Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

Le ministre Mory Condé, a indiqué dans "On Fait le Point" que le budget

initial alloué à son département est de mille deux cents milliards de francs guinéens comme budget initial. A date, dit-il, le département est à un taux d'exécution de 44%. Le ministre n'a pu que décaisser 500 milliards d'abord et 600 milliards sont engagés mais qui ne sont pas payés pour le moment.

Pour le ministre Mory Condé, ces dépenses sont décomposées en plusieurs séquences. « Lorsque vous prenez les dépenses du personnel (salaires et autres), à date du 31 octobre, nous avons un taux de décaissement de 83% sur une prévision de 45 milliards GNF. Nous n'avons pu décaisser que 38 milliards GNF. Vous remarquerez qu'avec la pression liée à la compression des fonctionnaires qui travaillent dans le privé et public, effectuée par la fonction publique, mais également les contrôles de routine qui ont été réalisés, cela a permis à notre département de faire des économies sur ces salaires. Au titre des dépenses de fonctionnement, sur 119 milliards des dépenses de

fonctionnement initialement que notre ministère dispose, nous sommes à un taux d'exécution de 25% à date, soit 30 milliards. Mais également dans le circuit administratif entre le ministère du Budget, de l'Economie, des Finances et du Plan et de la Banque centrale, nous avons un paiement en cours. Si cela avait été obtenu avant notre présentation, on serait entre 90 et 92% du taux de décaissement. Les dépenses de transferts, nous avons au sein du ministère des directions à savoir la Direction générale de l'administration territoriale, la direction générale des collectivités, la direction nationale de régulation et de promotion des mouvements associatifs, ONG et les groupements, la direction nationale des libertés publiques et frontières. A côté, de ces directions, nous avons des services comme le service de communication, le service de modernisation des systèmes d'informations, le service informatique, la personne chargée des passations des marchés et ainsi de suite. Maintenant, nous avons à

Chef de l'Etat, vu que ce montant était faible, il a permis de financer certains grands projets du ministère de la Sécurité et de la Protection civile dans ce qu'on appelle les dépenses communes. Cela nous a permis d'avoir les moyens de communications pour l'ensemble des services de sécurité et de protection civile qui n'en disposaient pas. Ça nous a permis de réaliser l'œuvre phare, qui est le commissariat central de Dabola », a expliqué le général à la retraite Bachir Diallo.

Il faut retenir que depuis la prise de fonction du ministre Bachir Diallo, beaucoup de réalisations et de réformes ont été constatées. Dont entre autres la rénovation de son ministère, l'achat de six (6) camions de sapeurs-pompiers et autres équipements des agents de la protection civile, des bus climatisés pour le personnel, des engins gâtés réparés, la formation de plus de 1 500 policiers formés



HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
Mame Fatoumata Diallo
Tél: 623 49 01 30
randasylla17@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF
REDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETARE GENERAL
Lanciné Camara
Tél: 622 34 17 77 lacicama@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS
Dinah Salifou Soumah
Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE
Lansana Sarr
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE
Jean Marie Morgan
Tel : 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB
Youssef Hawa Kéita Tél : 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION
Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF
Aïssata Bilivogui
Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL
Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

côté des établissements publics autonomes qu'on appelle des EPA, qui sont souvent récepteurs de ces dépenses de transferts.

Donc, à ce niveau, nous avons l'Agence nationale salubrité publique (ANSP) qui prend une grande partie de ces dépenses de transferts. Nous avons l'agence nationale de financement des collectivités (ANAFIC) qui reçoit

transfert, nous sommes à un taux de 88%. Mais, ces dépenses sont essentiellement payées dans les établissements cités ci-haut. Chaque année, les revenus issus des mines sont versés à la Banque centrale. Il y a 15% de ce montant qui est versé au compte du MATD à travers le Fonds national de développement local qui est donné à l'Agence nationale des collectivités locales et qui est redistribué dans l'ensemble des

d'affectation spéciale) sont versés au compte du MATD. Je précise lorsque vous prenez ces deux BAS, ils représentent à peu près 85 à 90 % du budget du MATD. Cette précision est importante parce que le plus souvent on pense que le MATD a un budget très élevé. Pourtant, ce que nous avons, on n'arrive pas pratiquement à couvrir beaucoup de choses à l'intérieur du pays », a précisé le ministre.



GNF) francs guinéens.

Au titre de dépense du personnel, le budget est de **2 704 282 659 124** GNF. Ce qui a permis l'augmentation des soldes des militaires, en plus de leur paie régulière. Mais aussi, au passage de leurs grades supérieurs en fin 2022. A cela, s'ajoute également le recrutement qui a été pris en compte par la loi de finances rectificative de 500 jeunes au compte du génie militaire.

A en croire au général à la retraite et ministre de la Défense nationale, la réforme de l'armée demande la formation du personnel. Déjà, affirme-t-il, 3 000 ont reçu des formations dont 500 à l'étranger. Il y a eu aussi la création de nouvelles unités, la dissolution de certaines unités en fonction des menaces et des besoins du pays, la formation des gardes pénitentiaires et des policiers aux communes de base sous le financement du ministère de la Défense, la construction et l'aménagement de la salle de simulation etc. À date, le taux d'exécution est de 97%.

Au titre des infrastructures, il y a eu la réalisation de 13 ouvrages de la région militaire de Kindia et le détachement de l'air dans Forécariah. Deux hangars à Labé, la finition de la seconde base de l'armée de mer à Sonfonia, le bloc administratif et les logements du BATA à Macenta, l'équipement de la direction nationale de transmission et plusieurs autres constructions ont coûté 550 084 400 000.

Pour la rénovation du ministère de la Défense, le Camp Camayenne, au bataillon du quartier général (BQG), le montant s'élève à la somme de 5 659 926 509 GNF.

D'autres dépenses pour quelques départements du ministère s'élèvent à 24 631 326 075 GNF. Tandis que les dépenses consacrées à la santé est de 8 591 212 150 GNF.

Et les dépenses pour les mises en condition opérationnelle, les travaux de rénovation du bloc administratif du camp Alpha Yaya, s'élèvent à 1 250 000 650 GNF, etc.

Une compilation de Mohamed Dramé



pratiquement les deux fonds (FODECOM et FND), vous avez l'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires qui s'occupent de tout ce qui est catastrophe et action humanitaire dans le pays ; on a l'Agence nationale de la citoyenneté et de la paix et également l'office national de l'état civil.

Au titre de ces dépenses de

collectivités du pays qui sont au nombre de 362.

Vous avez le Fonds de développement des communes de Conakry (Fodecom). Ce fonds est perçu sur les 10% des recettes de l'exploitation de l'aéroport et du port autonome de Conakry.

Donc ces deux BAS (budget

Ministère de la Défense nationale

Le ministre de la Défense nationale, Aboubacar Sidiki Camara, a indiqué dans "On Fait le Point" que le budget alloué à son département est de trois mille neuf cent quarante-quatre milliards neuf cent quarante-huit mille cinq cent trente-huit (3 944 985 648 538

« On a pu mobiliser 81 milliards gnf sur les 90 prévus », dixit Charlotte Daffé, ministre

Le lundi 28 novembre dernier, la cheffe de département de la Pêche et de l'Economie maritime s'est aussi prêtée à cet exercice, au même titre que son homologue des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique. Répondant aux questions des journalistes sur des réformes engagées, les projets réalisés et l'impact de ceux-ci surtout en termes d'approvisionnement des marchés en denrées halieutiques, Charlotte Daffé n'a pas manqué de mots. Comme réalisations, la ministre a parlé de la rénovation du bâtiment abritant son département, celle (rénovation) des directions, la levée de la suspension de la Guinée par l'Union Européenne quant au non-respect du contrôle sanitaire des produits halieutiques du pays qui ne répondaient plus aux normes internationales.

« Nous avons mis un budget

à la disposition de mon staff pour améliorer ce contrôle. Et grâce à ça, la sanction a été levée par l'Union Européenne et nous avons commencé l'exploitation des produits halieutiques vers les marchés de l'Union Européenne et vers d'autres. En plus, au moment que cette sanction a été levée, c'est un seul centre qui était reconnu et aujourd'hui nous sommes à deux. Et d'ici à la fin de 2023, nous passerons à trois, quatre ou cinq. Ce qui dénote que nous sommes vraiment en train de revenir à la norme », a mentionné la ministre Daffé.

À l'en croire, le budget alloué à son ministère qui se chiffrait à 90 milliards de francs guinéens est élaboré sur la base des recettes et des dépenses. « En termes de recettes, on avait une prévision de 90 milliards de francs guinéens au compte de 2022. Et nous avons pu mobiliser à date, 81 milliards de re-

ettes, ce qui fait déjà 90% et nous continuons à les mobiliser. Nous espérons d'ici à la fin de l'année, qu'il y en aura plus. En ce qui concerne les dépenses, nous avons eu 111 milliards de francs guinéens qui sont relatifs aux dépenses du personnel, soit 34 milliards, pour une exécution de 82%. Pour les dépenses des biens et services, nous avons 6 milliards et nous sommes à une exécution de 35%. Ces dépenses nous ont permis d'enlever les allocations dans les régions administratives qui n'avaient pas eu depuis près de 5 ans de financement et où l'administration était inexistante. Nous avons donc acheté des matériels adéquats pour leur permettre de travailler normalement afin qu'on ait des répondants en temps réel », a-t-elle indiqué.

Les recettes mobilisées selon la ministre, proviennent des redevances des navires de pêche



qui choisissent de venir pêcher ici en Guinée. D'autres (navires) qui pêchent illégalement, sont également surveillés afin de mettre main sur eux, puis les amener à obligatoirement s'acquitter de leurs amendes. « Tout

ceci va dans le trésor public. Ces redevances sont déjà définies dans le code et nous avons un plan de pêche qui est élaboré à la fin de chaque année », a confié la ministre.

Youssef Hawa Keita

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Le Colonel Claude Pivi fait des révélations

L'interrogation de l'ancien ministre en charge de la sécurité Présidentielle, Claude Pivi s'est poursuivie cette semaine à la barre. A l'occasion du 24e jour d'audience, il a fait des révélations sur la gestion de la transition au temps du Capitaine Moussa Dadis Camara.



Ainsi, à l'épineuse question de sa présence le 28 septembre 2009 au stade du même nom, le colonel Claude Pivi est resté toujours sur sa position. « Je n'ai pas assisté à une réunion la nuit du 27 septembre 2009. S'il y a eu

une réunion, je ne suis pas informé de cette réunion. Et je n'étais pas au stade ce jour », a-t-il répondu à l'avocat.

Plus loin, M. Pivi a noté qu'en partant à Labé, il est allé seulement avec 15 éléments. Et il est revenu le 27

septembre 2009 aux environs de 22 heures.

En répondant à une autre question d'un avocat, le colonel Pivi a souligné que lors de sa mission à Manéah le 28 septembre 2009 à Manéah, il ne pouvait pas

partir avec les médias. Aussi, Dadis ne lui avait pas délivré un ordre de mission. A cet effet, continue-t-il, "si j'avais mis main sur eux, c'est en ce moment que j'appellerais les journalistes".

En ce qui concerne son rapport avec Moussa Thiégboro Camara, Marcel Guilavogui et Toumba Diakité, le colonel Claude Pivi a soutenu qu'il a reçu Toumba Diakité à son jeune âge. « Toumba est venu se confier à moi pour sa formation. Mais j'étais beaucoup lié au colonel Moussa Thiégboro Camara », révèle l'accusé à la barre.

Parlant de ce qui s'était passé à l'arrivée de la commission d'enquête internationale, l'ancien ministre en charge de la Saécurité Présidentielle déclaré : « quand la commission d'enquête

internationale est arrivée à mon bureau, j'ai dit ce jour que nous sommes aussi sur les enquêtes. Je n'ai jamais rêvé d'aller au stade du 28 septembre ce jour. C'est pourquoi j'ai décidé d'arrêter ceux qui étaient au stade. Donc ceux ont été au stade du 28 septembre sont responsables de leurs actes. »

S'agissant de la gestion du régiment, l'accusé Pivi soutient que c'est Toumba Diakité qui le dirigeait. C'est après que celui-ci ait mis aux arrêts Colonel Aidor et Saa Alphonse Touré qui conduisaient le régiment.

A la question de savoir si Toumba Diakité avait un grade requis pour diriger ce régiment, il a dit qu'il fallait être au moins commandant.

Thierno Kalifatou Doumbouya

FORÉCARIAH**Tournée des autorités militaires dans les frontières maritimes et terrestres**

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de la drogue en République de Guinée notamment celle appelée Kush, le préfet de Forécariah, Colonel Mohamed V Camara a initié en collaboration avec tous les corps des forces de défense et de sécurité, une tournée dans les différentes collectivités relevant de sa juridiction.

La délégation était composée du préfet de Forécariah, du président du Comité des Forces de Défense et de Sécurité de Forécariah, Colonel Mohamed V Camara, du Commandant du Bataillon d'Infanterie, le vice-président du Comité des Forces de Défense et de Sécurité de Forécariah, Colonel Alpha Oumar Barry dit BAO, du Commissaire Central de Police, le S/G du Comité des Forces de Défense et de Sécurité de Forécariah, le Commissaire Divisionnaire de Police, Naby Moussa Camara, du Commandant de la Compagnie Territoriale de la Gendarmerie de Forécariah Colonel Aboubacar Oularé, du Commandant de ROM Sud Colonel Pépé Michel, du directeur préfectoral de la Douane, Colonel Amara Bangoura, du Commandant de la Compagnie Mobile d'Intervention et de Sécurité N°17, Colonel Alsény Camara, du directeur préfectoral de l'Environnement, sous-lieutenant Sékou Camara, du Régisseur de la Maison d'Arrêt de Forécariah.

L'objectif de la tournée est de faire l'état des lieux des frontières maritimes et terrestres avec

la Sierra Leone, échanger avec les autorités frontalières et les responsables dans les différentes collectivités, sensibiliser les communautés par rapport aux dangers de la consommation de la drogue et la justice populaire.

Ces localités visitées sont suspectées être des points d'accès de tous les stupéfiants et les boissons alcoolisées qui nuisent gravement à l'avenir des enfants et qui sont en train de tuer ou conduire à la folie les jeunes. Le chef de port négrier de Benty a dit qu'effectivement, ces stupéfiants y transitent mais en provenance des Iles.

Pendant trois jours, cette délégation a sillonné dans les collectivités et les débarcadères dans le souci de faire un état des lieux et échanger avec les personnels militaires pour la sécurisation des frontières maritimes devenues aujourd'hui des lieux de prédilection des trafiquants.

Dans toutes ces localités, le préfet a au nom du président de la transition Colonel Mamladi Doumbouya, expliqué aux populations l'importance des enfants pour les parents et le pays,



l'importance de la sécurité dans les différents points d'accès entre la Guinée et la Sierra Leone, l'importance de bannir complètement l'ethnocentrisme, les conflits domaniaux, la justice populaire, les dangers de la drogue surtout cette nouvelle drogue communément appelée Kush. Il a interpellé tout le monde à s'impliquer dans la lutte contre les fléaux cités plus haut tel que recommandé par le Colonel Mamadi Doumbouya.

Par ailleurs, le préfet a déploré le manque d'engagement de la population civile à tous les niveaux dans le cadre de la lutte contre les travers sociaux, le manque de personnel, d'infrastructures et de logistiques.

Les populations ont dénoncé, pour leur part, le manque d'infrastructures, le manque de personnels militaires, le manque d'emploi, la cherté du prix des engrais dans une communauté

à vocation agropastorale. Des engagements ont été pris par les populations à accompagner cette initiative des autorités militaires de Forécariah qui est une première.

Le préfet avait lancé un appel à tous les citoyens civils d'accompagner le petit effectif de militaires pour lutter contre les travers sociaux.

Aboubacar Sidiki Soumah

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité



Conakry, le 28 novembre 2022

PRIMATURE

N°2519.....CABP.....

Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

Date début : 01/12/2022 - Date limite : 16/12/2022

AMI: N°01/ CAB.P/PRMP/2022

Intitulé sommaire des Prestations

1. La Primature a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2022 et 2023 des fonds afin de financer le processus de développement socio-économique de la Guinée permettant aux populations d'obtenir des infrastructures de qualité répondant à leurs besoins et leur bien-être, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de Recrutement d'un cabinet spécialisé dans l'accompagnement technique et financier auprès du Comité Interministériel d'Orientation de la CAN Guinée 2025 (COMIOR CAN) en faveur de la Primature.

2. Les services comprennent :

- ✓ Un état des lieux et l'appropriation du processus ;
- ✓ L'identification des problèmes stratégiques, techniques et financiers afin de proposer au COMIOR CAN des solutions appropriées ;
- ✓ L'appui au COMIOR CAN dans le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des recommandations issues du Conseil des Ministres et du Conseil interministériel ;
- ✓ L'appui au COMIOR CAN dans la coordination technique conformément à ses missions ;
- ✓ La mise en place d'un tableau de bord réaliste de coordination des actions des départements sectoriels ;
- ✓ L'identification des risques et proposer des mesures de prévention, d'atténuation et de correction ;
- ✓ L'apport de tous aides et conseils (stratégiques, financiers, juridiques) dans la gestion des infrastructures après la CAN 2025
- ✓ La proposition des stratégies de financement et l'élaboration de l'ingénierie financière pour la mobilisation des fonds.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de travailleurs professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages environ. Les candidats ont la possibilité de former un groupement dans le cadre de la présente offre pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats de six (6) au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût.

4. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics. Les critères de sélection sont définis dans les tableaux ci-dessous :

Critères	Pondération
Critère technique	100 %

Notation pour le critère technique :

Sous-critères détaillés	Notes maxi
1. Compréhension du contexte et des enjeux	10
2. Pertinence de la méthodologie proposée	30
3. Nombre de missions similaires réalisées à l'international	25
4. Qualification de l'équipe d'intervention proposée	35
Total	100

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes du lundi au vendredi de 08 h à 17h 00mn.

M. Mohamed CONDE Conseiller, chargé de la Jeunesse, du Sport, de la Culture, du Tourisme, du Premier Ministre Primature-Palais de la Colombe, Boulevard du commerce, Boulbinet - Kaloum KA 007 - BP 5141, Conakry-République de Guinée, Email : mohamed.conde@primature.gov.gn/Tel+224 611006574/ 628 36 42 86.

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après *Primature -Palais de la Colombe , Boulevard du commerce, Boulbinet-kaloum KA 007 - BP 5141Conakry-République de Guinée, Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics et des Partenariats Public-Privé au 1er étage* ; précisez les mentions devant être insérées sur l'enveloppe de soumission de la manifestation d'intérêt.

Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées aux Soumissionnaires concernés, sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un (1) observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à la même adresse citée ci-dessus le vendredi 16/ 12/ 2022 à 11 h 00 mn.

P/Le Premier Ministre/P. O
Le Directeur de Cabinet

Mohamed Lamine SY SAVANE



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



Avis d'Appel d'Offres International

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'Offres international N°035/2022/F/AOI/BM/UAGCP relatif à la fourniture de 2 véhicules station wagon 4X4 HS et 10 véhicules station wagon 4X4.

2. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, agence d'exécution pour le projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la Fourniture de 2 véhicules station wagon 4X4 HS et 10 véhicules station wagon 4X4** pour le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

3. Le délai d'exécution de ce marché est de **90 jours**.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **28/11/2022** au secrétariat de l'UAGCP, sis au 2e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement de **deux millions (2 000 000) Francs Guinéens** non remboursables payé comme suit :

- 30% dans le compte de l'ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 50% dans le compte du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 20% sur le compte N° **7308051300/GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP** », ouvert à ECOBANK.

6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail auprès

Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com

cc : mickacamara@hotmail.com , diarreabdou@gmail.com
du **lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU.**

L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçues jusqu'au **26/12/2022 à minuit.**

L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard **28/12/2022.**

7. Les exigences en matière de qualification sont : (*Voir IC 11.1 (g)*).

8. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans le DAO.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux soumissionnaires intéressés par voie électronique sous une version PDF.

9. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées **en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies au plus tard 12/01/2023 à 12H00 GMT** à l'adresse ci-après : **sis au 2e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.**

10. Les offres seront ouvertes le **12/01/2023 à 13H 00 GMT** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et des observateurs de l'ARMP et la DNCMP, à l'adresse ci-après Pays : République de Guinée, Ville : Commune de Dixinn/ Conakry ; Rue : Corniche Nord ; Immeuble : Palm résidence Camayenne ; 2ème Étage dans la salle de réunion.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **90 000 000 GNF**. Cette garantie demeure valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou des chèques certifiés ne seront pas acceptés.

12. La législation régissant l'appel d'offres est celle de la République de GUINÉE.

Date : 28 novembre 2022

Dr Timothé GUILAVOGUI
Le Coordonnateur



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



Avis d'Appel d'Offres National

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'Offres national N°036/2022/F/AON/BM/UAGCP relatif à **la fourniture de matériel/équipements/consommables informatiques (2 lots) pour le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.**

2. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, agence d'exécution pour le projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la fourniture de matériel/équipements/consommables informatiques (2 lots) pour le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.**

Lot 1 : fourniture de matériel et consommables informatiques,
Lot 2 : fourniture d'équipements informatiques.

3. Le délai d'exécution de ce marché est de **20 jours pour chacun des lots.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **29/11/2022** au secrétariat de l'UAGCP, sis au 2e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement de **deux millions (2 000 000) Francs Guinéens** non remboursables payé comme suit :

- 30% dans le compte de l'ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 50% dans le compte du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 20% sur le compte N° **7308051300/GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP** », ouvert à ECOBANK.

6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail auprès

Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com

cc : mickacamara@hotmail.com , diarreabdou@gmail.com
du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU.

L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçues jusqu'au **23/12/2022** à

minuit.

L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard **26/12/2022.**

7. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir IC 11.1 (g)).

8. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

9. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir IC 11.1 (g)).

10. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

11. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées **en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copie au plus tard 09/01/2023 à 12H00 GMT** à l'adresse ci-après : **sis au 2e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.**

12. Les offres seront ouvertes le **09/01/2023** à 13H 00 GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et des observateurs de l'ARMP et la DNCMP, à l'adresse ci-après Pays : République de Guinée, Ville : Commune de Kaloum/Conakry ; Rue : Corniche Nord ; Immeuble : Palm résidence Camayenne ; 2ème Etage dans la salle de réunion.

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1: 40 000 000 GNF;

Lot 2: 7 000 000 GNF;

Cette garantie demeurer valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

La législation régissant l'appel d'offres.

Date : Novembre 2022

Dr Timothé GUILAVOGUI
Le Coordonnateur

ONACIG

Formation des cadres et contractuels sur l'appropriation des textes réglementaires

Ils sont au total une quarantaine de participants à prendre part à une formation sur l'appropriation des textes réglementaires. Une rencontre qui leur a permis d'avoir non seulement des outils nécessaires pour leur opérationnalisation dans la représentation effective de l'office au niveau communal, mais également la récupération des redevances, des taxes qui vont permettre à l'institution de fonctionner.



Une occasion pour le directeur général de l'institution, Noël Lamah, de décliner le but de la rencontre. "La cérémonie qui nous réunit à présent consiste à échanger sur la question d'appropriation des textes réglementaires de l'ONACIG. Cela devra permettre à la direction de créer de l'emploi et de la richesse. Et pour répondre à ces aspirations, il faudrait nécessairement que nos travailleurs et con-

tractuels soient bien formés pour qu'ils sachent également quelles sont les prérogatives et textes réglementaires de l'ONACIG afin de pouvoir les déployer sur le terrain", a-t-il déclaré à l'entame.



Cette première phase ne concerne pour le moment que les cinq communes

de la capitale et les préfectures de Coyah, Dubréka et Kindia. Cela va sans doute apporter un nouvel élan en matière de relance de l'industrie de notre pays.

Dans la même dynamique, M. Lamah a précisé que les agents qui seront déployés sur le terrain à l'issue de la formation n'auront que deux mois d'essai avant de procéder à leur évaluation. Tous

ne connaissent qu'est-ce qu'un texte administratif et juridique. C'est dans cette optique qu'il a jugé utile de les permettre de s'approprier de tous les textes juridiques portant fonctionnement de ce service qui a une vision globale et qui doit mobiliser les recettes pour renflouer les caisses de l'État.

Ce présent atelier de formation va aider les cadres de l'ONACIG à augmenter leurs capacités d'intervention sur le terrain en jouant pleinement leur rôle dans les règles de l'art" a précisé M. Cissé.

Durant les séances de travail, beaucoup de sujets seront développés notamment: la connaissance du statut de l'ONACIG, de l'organi-

gramme de la Direction et le règlement intérieur de l'ONACIG etc.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le 17 novembre au siège de l'ONACIG sis à Boulbinet dans la commune de Kaloum à Conakry.

Sékouba Kourouma
Photos: Lamine Sylla

Poste vacant : Comptable, Responsable Administratif et Agent Consulaire (02/22CKY)

Lieu: Conakry, Guinée,

Durée du contrat: 12 mois, avec possibilité de renouvellement

Grade: EO

Rémunération: 9,649,909 GNF / mois

Objectif principal de l'emploi:

L'objectif principal du travail est de gérer les comptes financiers de l'Ambassade, de diriger la gestion de la propriété de l'Ambassade et de fournir des conseils consulaires et une assistance aux ressortissants britanniques en Guinée.

Ce rôle est essentiel pour assurer une utilisation efficace du financement de l'Ambassade - aider l'ambassadeur et les autres membres du personnel à atteindre les objectifs généraux de l'Ambassade - et assurer un environnement propice pour le travail. C'est également un rôle clé en termes de prestation de services professionnels et de haute qualité de première ligne aux ressortissants britanniques en Guinée, avec un accent particulier sur les plus vulnérables.

Cela exigera de l'empathie dans le traitement des personnes en détresse, ainsi que la détermination de chercher des solutions pour situations difficiles. L'équipe de l'Ambassade est petite et chaque membre du personnel a un rôle essentiel à jouer, à la fois dans son propre poste et pour assister les autres.

Compétences/qualifications requises:

- Diplôme Universitaire (Licence) dans une des matières correspondantes (par exemple: comptabilité / finance)
- Capacités de gestion numérique et budgétaire
- Compétences interpersonnelles excellentes et avérées
- Compétences organisationnelles excellentes et avérées.
- Parler couramment Français ; et Anglais à un niveau très élevé (à l'oral, à l'écrit, à l'écoute, à la lecture – cela sera testé)
- Très bonne connaissance des outils: Microsoft Word, Outlook, Power Point, Teams
- Excellente connaissance de Microsoft Excel
- Capacité à travailler efficacement dans des délais stricts
- Abilité à résoudre des problèmes
- Professionnalisme et jugement supérieurs
- Forte éthique dans le travail

Date limite de dépôt des candidatures : 16 décembre 2022

Pour plus de détails sur le poste et pour postuler (possible seulement en anglais), veuillez cliquer sur le lien ci-dessous:

<https://fco.tal.net/candidate/login>



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité



DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

N°23/CI/MAGEL/PMCR/2022

Date de début : 28 novembre 2022

Date limite : 12 décembre 2022

PAYS : GUINEE

PROJET DE MOBILITE ET CONNECTIVITE RURALES (PMCR)

No de Prêt/Crédit/Don : IDA-D4120-GN

Recrutement d'un(e) Spécialiste en Passation de Marchés

No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): Sans objet

La République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les coûts du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer des paiements au titre de services de consultants.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus aux adresses indiquées ci-dessous : coordination.pmcrguinee@gmail.com et mkaba@magel.gov.gn

L'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR) invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services.

Les services comprennent :

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Spécialiste en passation des marchés est chargé des tâches suivantes :

- Sera responsable du système de gestion de la passation des marchés comprenant (i) la planification des opérations de passation des marchés par le biais du nouvel outil dénommé STEP¹, (ii) le suivi de l'avancement de la mise en œuvre des activités, (iii) le classement électronique des documents de passation des marchés du projet ; (iv) l'analyse des écarts entre les réalisations et les prévisions au niveau du plan de passation des marchés ;
- Sera responsable de l'ensemble du processus de passation des marchés du projet, et plus précisément de ce qui suit :

- a) La préparation des documents d'appels d'offres ;
- b) La passation de marchés ;
- c) La connaissance du contexte local en matière d'offres ;
- d) Le suivi de l'exécution des marchés ;
- e) Le respect des accords avec les bailleurs de fonds ;
- f) Le respect des procédures mises en place pour l'utilisation des biens acquis ;
- g) L'élaboration des rapports périodiques.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères relatifs à la qualification et l'expérience sont les suivants :

Qualification du consultant : 20 points

- 1- Un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration publique, Droit Public ou des Affaires, Economie, Gestion ou tout diplôme équivalent (minimum Bac + 5) (15 points)
- 2- Avoir une formation Spéciale en procédures de Passation des Marchés (5 points)

Expérience générale : 20 points

Avoir une solide expérience d'au moins cinq (5) ans en Passation des marchés

EXPÉRIENCES SIMILAIRES : 60 POINTS

- 1- Avoir (i) au moins trois (3) ans d'expérience en qualité de Spécialiste en Passation de Marchés de Projets financés par les Banques ou Institutions multilatérales de développement ou (ii) quatre (4) ans au moins en tant qu'Analyste en Passation des Marchés de projets de développement financés par les Banques ou Institutions multilatérales de développement (40 points) ;
- 2- Avoir une expérience avérée au cours des cinq (5) dernières années sur les règles et procédures de la Banque Mondiale (20 points).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017 et août 2018, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente Sollicitation

de manifestation d'intérêt (informations sur le conflit d'intérêt spécifique à la mission conformément au paragraphe 3.17 du Règlement, si applicable) :

Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients. Ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur. Sans préjudice du caractère général de ces dispositions. Les consultants ne peuvent être engagés dans les circonstances énoncées ci-après :

b. Aucune entreprise engagée par l'emprunteur pour fournir des services de consultants pour la préparation ou l'exécution d'un contrat (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou des Fournir des services Autres que des Services de consultants consécutifs ou directement liés auxdits Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception-construction.

c. Aucun Consultant (y compris le personnel et les sous-consultants à son service) ni aucun prestataire affilié (qui le contrôle directement ou indirectement, qu'il contrôle lui-même ou qui est placé sous un contrôle commun) ne peut être engagé pour une mission qui, par sa nature, crée s missions

d. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'emprunteur, de l'organisme de l'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :

- de la préparation des termes de référence de la mission ;
- du processus de sélection pour le contrat ; ou
- de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf s le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection des consultants individuels** telle que décrite à la Section VII du Règlement des passations des marchés définies pour les Emprunteurs de la Banque mondiale édition Juillet 2016, révisée en novembre 2017 et aout 2018

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du **lundi au vendredi à l'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR)**, l'Immeuble Kalinko, Bloc A, 4^{ème} étage, appartement B2, Quartier Cité Ministérielle, Corniche Nord, Commune de Dixinn de **9 heures à 17h00**.

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PMCR, Tél : +224 622 54 99 55

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier électronique passation.pmcrguinee@gmail.com au plus tard le **12 décembre 2022 à 17h00 (heure locale)**. L'objet de l'email doit porter la mention : **N° 23/CI/MAGEL/PMCR/2022 - «Recrutement d'un (e) Spécialiste en Passation de marchés** ». Les gros fichiers peuvent être transmis par lien : google drive, we transfer, etc.



Fait à Conakry, le 23 novembre 2022

Mamadi KABA
Coordonnateur du PMCR

JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

Poussons l'Égalité

C'est le thème retenu cette année pour combattre la pandémie du Sida qui depuis la notification de la première manifestation clinique, il y a quatre décennies, sape les pouvoirs publics et frappe toutes les tranches d'âge de la population. Aux premières de son apparition, le Sida s'est vite répandue sur la planète, se développant à un rythme accéléré dont les millions de personnes ont contracté le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Et le Sida emportait des millions de vies, anéantissant les progrès de développement. Depuis, des organismes sanitaires dont l'OMS, se sont mobilisés pour chercher à freiner l'élan de cette pandémie. En Guinée, sans compter le Comité national de lutte contre le Sida, le Programme national de lutte contre le Sida et les Hépatites a été aussi mis en œuvre pour fédérer les efforts de lutte contre ce fléau qui fait ravage à travers le monde.



A 48 heures de la célébration de la journée mondiale du Sida, le Programme national de lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLSH), organe chargé de mettre en œuvre la politique sectorielle du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique en matière de lutte contre les IST/Sida et les Hépatites, était le jeudi, 29 novembre devant la presse dans un réceptif de la place. Ce fut une rencontre à travers laquelle, le PNLSH a présenté les résultats réalisés au cours de l'année 2022. C'est-à-dire une journée de partage d'informations, de rappel et d'orientation sur le VIH ainsi que les acquis de la lutte contre le VIH en Guinée.

Devant une kyrielle de journalistes, Madame Nagnouma Touré, chargée de la communication au sein du PNLSH, devait planter le décor de la rencontre avant de céder la place à M. Koita Youssouf, un des responsables de l'institution, de prononcer son discours d'ouverture. En clair, M. Koita a invité les représentants de différents médias, de s'intéresser désormais à la lutte contre le Sida pour mieux informer la population guinéenne quant au changement de comportements. Il a fait quelques commentaires et analyse relatifs à la problématique d'infections du Sida dont nombreuses activités du PNLSH réalisées depuis la création de son institution, donnent espoir aux Guinéens.

Après ce message, il est revenu aux différents responsables aussi médecins (Dr Foromo Guilavogui, Mmes Mafoudia Touré et Nagnouma

Touré et autres) de présenter le PNLSH et ses actions, de faire un rappel sur les IST et le VIH, le dépistage, le suivi des patients et la prise en charge du VIH. Au titre des données épidémiologiques, la prévalence du VIH, est de 1,5 % chez les personnes de 15-49 ans ; chez les femmes enceintes en CPN est de 1,5 % en 2020. D'où la gratuité du traitement d'ARV. Ces spécialistes ont tour à tour, épluché des questions liées à la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME), du bienfait du traitement d'ARV, de suivi biologique et de l'allaitement maternel protégé...et de la préoccupation des participants dont la curiosité incita à mieux connaître les réalités VIH/SIDA.

A travers les exposés, ces spécialistes ont fait ressortir les avancées de la riposte au VIH en chiffre au 30 juin 2022 d'où 76.685 personnes sous TARV ciblées parmi toutes les personnes vivant avec le VIH à la fin de la période de rapportage, 74.870 ont été bien suivies avec des résultats satisfaisants. Aussi, sur 2197 femmes enceintes séropositives du VIH ayant reçues un TARV durant leur grossesse ou le travail de l'accouchement, le suivi des 1667 a présenté de bon résultats. Enfin, Mme Nagnouma est revenu sur les rôles des médias dans la riposte au VIH en Guinée. Elle mettra alors l'accent sur les obstacles ou difficultés à peu de ressources financières et à d'autres priorités intéressant actuellement la presse. A titre d'exemple, il s'agit du changement climatique, de

catastrophes et de conflits, d'émigrations et exodes. Toutes activités auxquelles s'attellent les journalistes qui, au terme de la rencontre, ont proposé des pistes de solution, outre de réalisations des spots publicitaires, de l'animation de la rubrique santé, des reportages voire la création d'un réseau de journalistes pour cerner toutes les questions de lutte contre le Sida et les Hépatites.

Au regard des résultats issus des activités du PNLSH durant l'année écoulée, on n'est à mesure de dire qu'il y a de progrès ou des avancées significatives en terme de dépistage, de prise en charge, de suivi biologique, de la PTME, de traitement d'ARV...

Au finish, le nouveau Coordinateur du PNLSH, a remercié les participants d'avoir massivement répondu à l'appel de son institution. Dr Mamadou Diallo qui n'a pas manqué de ressortir le rôle important des médias, a exhorté les uns et les autres à accompagner le PNLSH, car, précise-t-il, la Guinée s'est engagée à éliminer l'épidémie du Sida dans notre pays. Autant dire que les médias qui sont un maillon important dans la lutte contre le Sida, devraient pouvoir véhiculer des messages allant dans le sens de changement de comportements.

En fondant l'espoir sur la presse, Dr Mamadou Diallo a une fois invité les médias à pleinement joué le rôle qui leur est dévolu afin d'éliminer complètement le Sida en Guinée.

En ce mois décembre, mobilisons pour organiser la résistance contre le VIH/SIDA. "Si hier le problème de Sida constituait la préoccupation du seul Département de la Santé, il est désormais un réel problème de développement social et économique qui interpelle tous les acteurs de la société en vue d'une riposte radicale et élargie", conseillait un médecin avertit.

Dinah Salifou Soumah

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE DUBRÉKA

C'est parti pour la 5ème édition

Le lancement officiel de la 5ème édition du Festival de Théâtre de Dubréka (FESTARD) s'est effectué, ce lundi 28 novembre 2022, dans l'enceinte du Centre culturel de la préfecture. Cette cérémonie a connu la présence des responsables préfectoraux et éducatifs de la ville, des élèves et étudiants de la localité et plusieurs acteurs du milieu culturel...



Placé sous le thème : "le théâtre au service de l'éducation", la 5ème édition du Festard se tient du 28 novembre au 4 décembre 2022. La culture et l'éducation sont deux choses indissociables. L'une ne peut pas aller sans l'autre. Car, généralement, la culture se transmet à travers l'éducation. Conscient de l'apport culturel que peut apporter à l'éducation, Hassane Hilal s'inscrit dans ce cadre pour cette 5ème édition.

Dans son discours de circonstance, le président du Festival de Dubréka, a d'abord raconté brièvement l'histoire du festival de l'édition avant d'indiquer ses impacts positifs dans la ville de Dubréka. « Aujourd'hui est un jour particulier pour moi et mes collègues qui avons travaillé depuis près de six mois, pour que ce moment arrive. En effet, c'est en décembre 2018, que s'est tenue la première édition du festival de Dubréka. Et c'était à l'Institut supérieur des arts Mory Kanté. Cet événement a eu lieu 15 ans après l'ouverture de cette école des arts. Lors de cette édition, plus de 3000 participants constitués essentiellement d'enseignants et professionnels des arts de la scène, des étudiants, des spectateurs, des artistes, des élèves et bénévoles ont pris part à cet événement. Ce fut un véritable pôle d'attraction. Durant cette édition, il y a eu également, plus de 20 spectacles, notamment dans le domaine du théâtre, des ballets, du théâtre de marionnette, de l'humour, du slam, du cirque.

Ces différentes disciplines artistiques ont été diffusées et 150 étudiants et artistes formés en jeu d'acteurs scénographique, danse et entrepreneuriat culturel. Cinq (5) ans après le lancement du Festard, l'événement est devenu un espace privilégié des rencontres des professionnels des arts du spectacle vivant. De formation, de création de spectacles. Mais aussi, de promotion du tourisme local à Dubréka. C'est dans cette perspective se tient ici, la 5ème édition sous le thème "la place du théâtre dans l'éducation", a rappelé Hilal.

Restant dans le même sillage, le président du Festard a cité les différentes activités prévues dans cette nouvelle édition et a également remercié le chef de l'État, le colonel Mamadi Doumbouya et son gouvernement. « Les activités de la 5ème édition du festard porteront d'une part, sur le plaidoyer, la formation, le théâtre, la danse et le conte en milieu scolaire. Je remercie le colonel Mamadi Doumbouya et son gouvernement pour les efforts consentis en faveur de la promotion de la mobilité culturelle à travers le fonds de développement des arts et de la culture, qui nous a permis de faire venir 3 artistes étrangers du Niger, du Burkina Faso et du Mali ici à Dubréka. »

Pr. Sidafa Camara, directeur général de l'Institut des arts Mory Kanté de Dubréka, s'est dit honoré d'assister à ce grand festival de Dubréka et a également montré le bien-fondé de ce festival, qui, selon lui, est une aubaine et une opportunité exceptionnelle pour promouvoir les échanges dans les domaines scientifiques, culturels et de coopération.

« Depuis 4 ans que je suis à Dubréka, je participe à ce festival, grâce à l'invitation du directeur exécutif du festival, Hassane Hilal Sylla, qui est un produit de l'institut. Et qui est en train de perpétuer la formation. Cette organisation est d'une valeur capitale si bien pour la jeunesse de Dubréka. Mais d'une manière générale, pour la jeunesse guinéenne. Parce qu'elle favorise la transmission du savoir et du savoir-faire à travers le théâtre. Et aussi, elle éduque la jeunesse. Elle forme nos étudiants et c'est pour cette raison que je suis toujours le président de l'organisation de ce festival », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'occasion était opportune pour la directrice préfectorale de l'éducation, Mme Diallo Hassanatou, de lancer une invite aux encadreurs et élèves de s'impliquer dans les différentes activités prévues pour cette nouvelle édition du festival de théâtre de Dubréka.

Mohamed Dramé

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE DUBRÉKA

La nouveauté de la cinquième édition avec Hilal Sylla (Interview)

Hassane Hilal Sylla est un journaliste qui évolue dans le monde culturel. Il est le président du Festival de Théâtre de Dubréka (Festard) dont l'objectif de la création est la formation socio-professionnelle et culturelle des jeunes de la localité. Ainsi, à l'occasion de la cinquième édition, Hassane Hilal, issu de la première promotion de l'Institut supérieur des arts, Mory Kanté de Dubréka et artiste dans l'âme, s'est prêté à nos questions pour parler de ce grand événement culturel.

Horoya : pouvez-vous nous dire qu'est-ce qui vous a poussé à créer le Festard et pourquoi avoir choisi la ville de Dubréka ?

Hassane Hilal Sylla : l'histoire de ce festival tient d'un constat. À ma sortie d'université, nous n'avions pas d'espace nous les étudiants sortants (ISAD) où nous exprimer. Nous n'avions pas d'événements où on mettait en valeur le potentiel des étudiants. Nous nous sommes dit avec mes copains, avec mes amis, de créer un événement. Un événement qui va être un projet pour amener la formation socio-professionnelle au plus près des étudiants.

Amener l'artistique au plus près de la cité des arts et construire le projet autour d'une ville. C'est ça la particularité de cet événement par rapport à beaucoup d'autres. Dubréka, cité des arts, est un projet qui est né du festival de Dubréka, qui s'appuie sur le développement, le tourisme, sur le développement du potentiel dans la vie. Et c'est comme ça de la première année à la deuxième année jusqu'en cinquième année. Nous avons pu mettre en place un événement qui fédère l'ensemble des étudiants, la jeunesse de Dubréka et les autorités locales.

Pour qu'ensemble qu'on se dise que ce festival-là, c'est à l'image du festival d'Avignon en France. C'est un événement qui est bâti autour d'une ville qui participe au développement de cette localité.

Concrètement, quels sont les actes que vous posez depuis la création du Festard ?

Depuis la création de cet événement, nous avons des centaines de jeunes qui ont été formés. Aujourd'hui, qui sont des professionnels confirmés dans le domaine des arts. Je prends un exemple, c'est la scénographie. Nous avons mis en avant ce métier artistique. Et des jeunes ont été formés. Ils sont allés au Burkina, au Mali, en Côte d'Ivoire pour aller montrer leur savoir-faire. Aujourd'hui, nous nous tournons vers le théâtre des marionnettes avec pour ambition que l'Institut supérieur des Arts Mory Kanté, inscrive cette discipline-là parmi les domaines de formation au sein de l'université. Nous y croyons, malgré les difficultés que nous pouvons avoir. Nous sommes conscients que ce n'est pas facile. Mais nous sommes rassurés d'une chose. Nous allons y arriver.



De la création du festival aux organisations de toutes les éditions, quels sont les défis auxquels vous vous êtes confrontés ?

Le festival de théâtre de Dubréka existe d'abord parce qu'on a un partenaire qui a cru à l'événement. C'est l'ambassade de France en République de Guinée. Le festival existe parce qu'il y a des personnes qui croient à la culture et en l'occurrence, nous la fondation SMB Winning. Ce festival existe parce qu'il y a une école à Dubréka. Il existe parce que les autorités de l'école croient aux projets artistiques de cet événement. C'est la raison pour laquelle nous avons pu faire 5 éditions.

Mais loin de là, il ne faut pas voir aujourd'hui l'événement. Il faut voir son impact dans la société. Nous sommes conscients que si chacun faisait sa part de travail, on peut arriver à avoir plus de 5, 10 événements à Dubréka. Nous y arrivons difficilement. Mais il faut qu'on se batte. La jeunesse guinéenne doit se battre. On n'a pas besoin de céder à la fainéantise. Ce n'est pas facile. Nous avons le plus petit festival de Guinée. Mais nous avons le festival le plus constant et le plus abouti artistiquement. Il est béton. Il n'y a pas beaucoup, de personnes qui y croient. Mais, nous on le croit.

Qu'avez-vous prévu cette année comme activités pour la 5ème édition. Et quelles sont les nouveautés ?

Les activités de la 5ème édition du Festard porteront d'une part, sur le plaidoyer, la formation, le théâtre, la danse et le conte en milieu scolaire. Nous

mettons cette édition sur le flambeau de l'éducation en milieu scolaire. Aujourd'hui nous avons compris combien de fois, il est important de ramener l'art en milieu scolaire pour ensemble permettre une éducation responsable, une éducation citoyenne.

Nous mettons cette édition sur le flambeau d'un métier des arts, qui est le théâtre des marionnettes. Des marionnettes sont des disciplines artistiques qui ne sont pas du tout promues en République de Guinée. Et nous avons fait de cela notre créneau. Nous nous battons pour que l'Institut supérieur des arts de Mory Kanté inscrive le théâtre des marionnettes dans le cursus de formation.

L'autre particularité aussi, est de permettre aux jeunes de se former. Vous savez, le festival de Dubréka c'est trois volets. Nous avons la formation, le spectacle et le tourisme. Formation, on forme des gens. On fait des ateliers, des masters classes, des conférences-débats, des panels. Et d'ailleurs, à ce propos, la ministre de l'Enseignement supérieur sera avec nous, pour donner un panel au sein de l'ISAMK de Dubréka. L'autre volet est que nous partons vers les sites touristiques pour faire découvrir ce que Dubréka a de mieux. Dubréka est une ville méconnue ou connue sur d'autres angles. Ce que nous voulons, c'est de ramener la conscience collective sur le fait que cette ville doit avoir un label car elle doit être la cité des arts. Nous y croyons et nous nous y employons. Nous pensons qu'en 2028 nous pourrions demander au chef de l'État, au premier ministre, aux ministères en charge de l'Environnement et de la Culture, de don-

ner le label "la cité des arts" à Dubréka, parce que nous avons commencé en 2018.

Tout comme le commerce qui est un secteur libéral et tant d'autres secteurs. La culture également constitue cela, un secteur pourvoyeur d'emplois. Mais peu d'investisseurs ou d'entrepreneurs s'intéressent à ce secteur. Alors que la Guinée a une énorme potentialité culturelle.

Quel appel avez-vous à lancer aux autorités ?

D'abord au gouvernement. Depuis, l'avènement du Cnrd au pouvoir, beaucoup de choses ont changé. Aujourd'hui, l'artiste guinéen est assuré à travers le FODAC qui a reçu une subvention du chef de l'État, un budget de 10 milliards de nos francs guinéens. C'est inédit, c'est une

personnes nous arrivons à donner des per diem, il en a beaucoup. Ça c'est une plus-value. Cette conscience-là doit être chez chacun de nous. Qu'on soit conscient d'une chose, que la culture ne peut plus être considérée comme l'époque de la révolution.

Aujourd'hui, la culture est un levier économique. Nous sommes dans un secteur qui apporte une plus-value à l'économie de la Guinée. Chacun peut contribuer à mettre en place une chose d'intéressant. Donc j'en appelle à tout un chacun pour qu'ensemble, nous faisons de chaque ville un modèle de construction culturelle.

Un mot sur le choix du thème de cette année...

Il faut que l'art reparte à l'école. Nous sommes conscients de cela. Le gouvernement a créé une université des arts. Ça c'est une bonne chose. Aujourd'hui, il faut que nous allions très loin. Ce n'est pas à l'université seulement qu'on doit voir les arts. On doit voir les arts à la fois à l'école primaire. Mais aussi, au collège et au lycée. C'est ça notre am-



première dans notre pays et pour cela, je remercie le Chef de l'État et tout son gouvernement.

Mais, au-delà du gouvernement, les autres partenaires devraient voir la culture comme un levier économique. Combien de personnes nous nous arrivons à employer aujourd'hui ? C'est nombreux. Combien de

Chacun doit jouer un rôle. Nous voulons, nous opérateurs culturels, enseignants et fondateurs que ce projet puisse voir le jour. Que le ministère de pré-universitaire prenne à bras le corps le curricula de formation pour l'imposer dans les collèges et les lycées.

Propos recueillis par Mohamed Dramé

ON FAIT LE POINT

Réalisations - Impacts - Budget

TOUS LES SOIRS DE
21H15
À 22H15

À PARTIR DU 21 NOVEMBRE 2022
SUR LA

R T G



Après un an d'exercice, les Ministres de la République
répondent aux **journalistes** et aux **citoyens**.



MINISTÈRE DE
L'INFORMATION ET
DE LA COMMUNICATION